

Amendement au chapitre 6-1: Europe

Page 58, §3, 4 et 5, au lieu de:

"La raison en est sans doute [...] démocratique.

La méthode diplomatique [...] modalités de décision.

"Par exemple [...] sur ces sujets."

remplacer par:

"Les gouvernements nationaux et régionaux devraient diffuser largement les coordonnées des sites - déjà existants - de la Commission et du Parlement affichant leur programme de travail de l'année à venir, afin que les citoyen(ne)s, les partis politiques et les associations aient la possibilité de saisir, en amont des décisions, leurs député(e)s européen(ne)s des questions qui leur paraissent importantes"

Justification :

Le texte antérieur est tout simplement faux et démagogique, indigne d'un parti de tradition fédéraliste européenne comme le nôtre.

Dépositaire : Laurent Zibell, adhérent MoDem de Francfort +49 (0)69 – 97 39 34 74

Signataires:

Groupe des adhérents MoDem de Francfort, MoDem Allemagne

Florian Chiron, *Président MoDem Allemagne, Conseiller National*

Jean-Philippe Zecevic, *Vice-Président MoDem Allemagne*

Manuel Wachter, *Vice-Président MoDem Allemagne*